



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Intégration du Genre Dans le Processus de Plan National d'Adaptation (PNA) de la Côte D'Ivoire Entre 2018 et 2023

Avancées, bonnes pratiques et leçons apprises

novembre 2023

TIEMOKO Mandé Delpèche, Expert Planification et Suivi-Évaluation

Dre KOUASSI Valérie épse KONIN, Experte nationale Genre



L'adaptation représente une des solutions majeures face aux changements climatiques. Les effets des changements climatiques se ressentent à la fois sur les ressources naturelles (eau, végétation...), sur les activités humaines (agriculture, élevage...) et sur les humains eux-mêmes (santé, nutrition...). Ils se manifestent différemment selon les régions, les cultures, l'éducation, les croyances et le genre. De ce fait, les changements climatiques n'affectent pas les hommes et les femmes de la même manière sur la base des inégalités de genre déjà existantes.

En Côte d'Ivoire, l'approche genre est reconnue comme une approche clé facilitant l'atteinte des résultats souhaités en termes de développement, de changement social et économique et de lutte contre les changements climatiques. La ratification des instruments internationaux, régionaux et nationaux qui facilitent l'institutionnalisation du genre dans les secteurs public, parapublic et privé montre l'importance accordée à cette approche. Cet engagement national se reflète au sein du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE), qui dispose d'une Cellule Genre et Inclusion Sociale (CGIS) au sein du Programme National Changements Climatiques (PNCC) et d'un point focal genre. Il existe aussi plusieurs structures « genre » travaillant sur le nexus genre-climat telles que la Direction du Genre et de l'Équité du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), l'Observatoire

National de l'Équité et du Genre (ONEG) et la Chaire Unesco « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions » (CUEFPOD).

Le présent document a pour objectif de mettre en lumière les actions et bonnes pratiques en matière de genre et de changements climatiques qui sont susceptibles de faire école et d'encourager les acteurs des changements climatiques à les mettre en œuvre.

Principales avancées de l'intégration du genre dans le processus de Plan national d'adaptation de Côte d'Ivoire

Depuis 2018, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre plus d'une trentaine d'activités impactantes qui ont permis d'accélérer la prise en compte du genre dans l'action climatique au niveau des documents de politique, des dispositifs institutionnels, du renforcement des capacités, des partenariats et de la collaboration entre les acteurs du genre et les acteurs du climat (MINEDDTE, 2023). Parmi elles, les plus importantes sont les suivantes :

Figure 1. Principaux jalons de la prise en compte du genre dans l'action climatique en Côte d'Ivoire entre 2018 et 2023

DÉCEMBRE 2018 –

Une analyse fournit des recommandations pour intégrer les considérations de genre dans la proposition de financement du processus de Plan National d'Adaptation (PNA) soumise au Fonds vert pour le climat (FVC).

JANVIER ET JUILLET 2020 – Deux conseillers nationaux en genre sont mis à disposition pour accompagner le Ministère de l'Environnement.

JUILLET 2020 – Le Ministère de la Femme initie la révision du Document de politique nationale genre, notamment en vue d'intégrer les questions liées aux changements climatiques.

FÉVRIER 2019 – Le FVC approuve le financement de la proposition de la Côte d'Ivoire visant le développement du processus de PNA du pays durant la période 2019–2022.

MARS 2020 – La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques 2020–2024 identifie une vision commune : « À l'horizon 2030, toutes les actions de lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire intègrent les questions liées au genre et à l'inclusion sociale ».

OCTOBRE 2020 – Un avant-projet de Loi relative à la lutte contre les changements climatiques renforce le mandat de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.

DÉCEMBRE 2020 – La révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) prend en compte le genre de façon transversale dans les secteurs prioritaires.

JUILLET 2021 – Étude sur l'intégration des questions de changements climatiques dans la politique nationale d'égalité de chances et du genre en Côte d'Ivoire.

MARS 2022 – Intégration des questions de genre dans les Contributions Déterminées au niveau National et Participation aux activités nationales de la Journée internationale des droits des femmes 2022 avec le MFFE sur le thème Genre et climat.

AVRIL 2023 – Atelier n° 2 d'intégration du genre dans le document de PNA.

JUIN À SEPTEMBRE 2023 – Évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques.

AVRIL 2021 – Formation des points focaux genre et des points focaux changements climatiques sur la prise en compte du genre dans les actions de lutte contre les changements climatiques.

OCTOBRE 2021 – Signature d'un protocole d'entente entre le MINEDDTE et le MFFE et Étude sur l'évaluation du potentiel des femmes des communautés rurales face à l'adaptation aux changements climatiques.

NOVEMBRE 2022 – Atelier n° 1 d'intégration du genre dans le document de PNA.

JUILLET 2023 – Atelier en vue de l'institutionnalisation de la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques (PNGCC) par un arrêté interministériel.

NOVEMBRE 2023 – Stratégie de communication et de sensibilisation pour un PNA qui répond aux questions de genre en Côte d'Ivoire.

Source : Mise à jour de l'infographie « [La prise en compte du genre dans l'action climatique en Côte d'Ivoire - Principaux jalons atteints entre 2018 et 2020](#) » (Réseau mondial de PNA et MINEDDTE, 2021) à partir de la liste des activités fournies par le PNCC.

Résultats obtenus

La prise en compte du genre dans l'action climatique depuis 2018 en Côte d'Ivoire a conduit à des résultats notables. Le dynamisme de la Cellule Genre et Inclusion Sociale du PNCC, la création de la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques (PNGCC) et la signature d'un protocole d'entente (MoU) entre le ministère en charge des questions de genre et celui en charge de l'environnement sont les principaux catalyseurs des avancées en matière de genre et de changements climatiques en Côte d'Ivoire. Cette institutionnalisation facilite le partage d'informations entre les différentes parties prenantes, la prise en compte holistique de la thématique et une participation inclusive dans les processus politiques liés aux changements climatiques. Ces avancées ont en particulier permis d'obtenir les résultats suivants :

- Le genre est intégré de manière transversale dans le document de PNA en cours de finalisation. On peut noter en particulier que le genre est mentionné dans l'objectif principal du PNA et dans plusieurs options d'adaptation, la formulation de plusieurs indicateurs sensibles au genre ou encore la présence du MFFE, de l'ONEG et de la CUEFPOD parmi les acteurs clés. La Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques est aussi citée à plusieurs reprises.
- Les changements climatiques sont maintenant mentionnés dans le document de Politique Nationale Genre et Équité de la Côte d'Ivoire.
- Le genre a été intégré dans plusieurs documents de politique des secteurs prioritaires, en particulier la politique nationale forestière, la politique des aires protégées et la politique du transport.

Bonnes pratiques pour l'intégration du genre dans le processus de PNA

La récente évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques a permis d'identifier un certain nombre de bonnes pratiques, c'est-à-dire « des étapes ou des processus qui semblent avoir bien fonctionné et qui peuvent être reproduits » (UNICEF, 2021). Ces bonnes pratiques qui concernent les volets institutionnel et technique du PNA doivent permettre d'accélérer la prise en compte du genre dans les politiques climatiques de la Côte d'Ivoire ou d'autres pays engagés dans leur processus de PNA.



Établir un accord officiel entre les ministères en charge de l'adaptation et du genre

La signature d'un protocole d'entente (MoU) entre le ministère en charge de l'environnement et le ministère en charge des questions de genre a permis de construire des bases solides pour favoriser la collaboration entre les deux ministères et de définir des objectifs communs. En sus, pour soutenir durablement le processus relatif au genre et au climat sur le plan national, il est envisagé d'institutionnaliser la PNGCC par un arrêté interministériel.



Créer et animer une ou des plateformes multi-acteurs portant sur le genre et le climat

La création de la PNGCC a permis de faciliter la collaboration entre un groupe plus large d'acteurs du genre et du climat. L'attention apportée par la CGIS à l'établissement d'objectifs et d'un plan d'action ainsi que l'organisation de réunions régulières constituent de bonnes pratiques permettant de rendre cette plateforme opérationnelle et utile.

Une Plateforme Genre Agricole autonome et initiée par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) a aussi vu le jour. Elle complète le travail de la Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques sur les questions de genre et de changements climatiques du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Le fait d'avoir des plateformes sectorielles constitue un atout pour faire avancer ces sujets dans les secteurs prioritaires et pour pouvoir réunir plus d'acteurs.



Organiser des séances dédiées aux questions de genre pour l'écriture du PNA qui réunissent les différents experts et points focaux genre

En plus de la participation de quelques experts en genre aux différentes réunions pour l'élaboration du document de PNA, la PNGCC s'est réunie deux fois pour travailler spécifiquement sur l'intégration du genre dans le document de PNA. Ces temps dédiés aux questions de genre ont permis de renforcer grandement les propositions faites sur ce sujet dans le document final de PNA.



Sensibiliser et renforcer les capacités des différentes parties prenantes sur les questions de genre et d'adaptation de façon continue et en touchant le plus grand nombre d'acteurs.

Il est important de renforcer les capacités des parties prenantes sur le genre et le climat de manière régulière, car ce sujet est en constante évolution et on peut noter un certain renouvellement des équipes.

Des campagnes de communication sensibles au genre sont aussi importantes. Par exemple, une campagne sur l'intégration des femmes dans les métiers des eaux et forêts et leur inscription dans les écoles forestières a pu voir le jour en Côte d'Ivoire ainsi qu'une campagne d'information sur l'utilisation des meilleurs intrants, les produits biologiques et les engrais organiques prenant en compte les effets des changements climatiques et les questions de genre dans l'agriculture.

Des supports de formation sur les questions techniques, de politique et de gestion liées à l'intégration des femmes dans les secteurs prioritaires des Contributions Déterminées au niveau National ont aussi été élaborés afin de les mettre à la disposition des entrepreneurs, des travailleurs et des institutions de formation. Cette approche de mise à disposition de contenus de formation en libre accès permet aussi de toucher un plus grand nombre de personnes.



Mettre en place des standards pour l'intégration du genre

La mise en place de grilles communes d'indicateurs, de manuels de procédures et de lignes directrices pour l'intégration du genre permet d'établir une compréhension commune des critères minimaux à respecter pour l'intégration du genre et d'obtenir un meilleur impact des projets mis en œuvre.



S'appuyer sur le cadre légal et politique existant en matière de promotion de l'égalité des genres

En Côte d'Ivoire, la Politique Nationale du Genre et de l'Équité constitue un cadre important qui guide l'action des ministères des secteurs prioritaires. La ventilation des changements climatiques dans tous les axes stratégiques du document de politique nationale genre exige une prise en compte du nexus genre-climat dans tous les secteurs. Il est donc important de s'appuyer sur ce cadre pour établir les obligations d'intégration de l'adaptation dans les actions relatives au genre au niveau des ministères sectoriels et pour assurer une meilleure cohérence et compréhension des exigences dans ce domaine.



Intégrer le genre dans le système de collecte des données

L'implication des hommes et des femmes, des filles et des garçons dans les mesures d'adaptation doit être mesurée par des indicateurs désagrégés par genre. Cette méthode facilite la visibilité des indicateurs mesurables dans le processus d'évaluation, ce qui permet une correction certaine des inégalités de genre observées.

Leçons apprises

L'évaluation à mi-parcours de la SNGCC a permis de générer des apprentissages grâce aux échanges et discussions tenus sur les bonnes pratiques et les points à améliorer avec les parties consultées et à travers l'analyse des différents documents partagés avec les consultants. Ces leçons apprises ont à leur tour permis d'identifier un certain nombre de recommandations pour éclairer la suite de la mise en œuvre de la stratégie et son renouvellement et aussi pour servir, le cas échéant, à d'autres acteurs mettant en œuvre des stratégies similaires.

La SNGCC apporte une valeur ajoutée en matière de changements climatiques et en matière de réduction des inégalités de genre en Côte d'Ivoire. De plus, cette stratégie fait partie des stratégies relatives au genre et au climat qui ont vu le jour relativement tôt par rapport à l'ensemble des pays. Elle a donc servi d'exemple à plusieurs pays francophones.

Elle aurait pu être améliorée en utilisant une approche axée sur les résultats et en étant budgétisée. Pour accélérer la mise en œuvre de ce type de stratégie, il est important d'organiser un suivi régulier et transparent avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les acteurs ayant une responsabilité dans la mise en œuvre de ladite stratégie.

L'existence de partenaires techniques et financiers intéressés par la question et disponibles pour appuyer les différentes parties prenantes (gouvernementales mais aussi organisations de la société civile [OSC], recherche ou secteur privé) permet d'aborder les questions sur le long terme et donc d'avoir de meilleurs résultats.

Il est crucial de s'appuyer sur l'ensemble des experts en genre au sein du gouvernement et de la société civile. L'existence de points focaux genre au niveau des structures étatiques nationales permet d'avoir des relais dans les ministères des secteurs prioritaires pour diffuser les informations sur le genre et le climat, former les équipes, établir les standards, etc. Les experts en genre des OSC ou de la recherche peuvent aussi contribuer techniquement au développement d'outils ou de politiques d'adaptation et faciliter le renforcement des capacités du niveau local au niveau national.

Recommandations

Afin d'accélérer l'intégration du genre dans les politiques climatiques en Côte d'Ivoire, il serait important de :

- Développer une stratégie de mobilisation des ressources afin de garantir le financement durable des actions relatives au genre et au climat et ainsi identifier plusieurs partenaires techniques et financiers prêts à accompagner cette démarche dans le temps.
- Renforcer les mécanismes de suivi de la stratégie avec l'ensemble des acteurs énumérés ayant un rôle et un intérêt dans la mise en œuvre du plan d'action.
- Mieux associer la PNGCC aux instances de la gouvernance climatique au niveau national. En particulier, les acteurs des OSC engagées sur la thématique du genre et des changements climatiques doivent être mieux intégrés dans les processus institutionnels en lien avec le PNA, car ils peuvent apporter une expertise supplémentaire sur le sujet lors de la planification mais aussi contribuer à la mise en œuvre des activités relatives au genre et au climat du niveau local au niveau national.
- Inclure dans les sessions de renforcement des capacités, une sensibilisation des responsables et décideurs sur les questions de normes sociales néfastes et d'inégalités de genre pour un meilleur accès et une participation effective de plus de femmes dans les instances de prises de décision en lien avec les questions d'adaptation aux changements climatiques. En effet, le renforcement des capacités des femmes est nécessaire mais pas suffisant.
- Renforcer les aspects de communication pour divulguer les bonnes pratiques en matière de genre et de changements climatiques afin de les expérimenter dans tous les secteurs et par tous les acteurs. L'instauration de prix innovants « Écoggenre » attribués aux meilleurs praticiens en matière de genre et de changements climatiques pourrait notamment contribuer à diffuser ces bonnes pratiques. Il est aussi important de communiquer sur l'impact spécifique sur les femmes et les hommes de la prise en compte du genre dans les programmes d'adaptation aux changements climatiques.

Conclusion

Depuis 2018, la Côte d'Ivoire a mené de nombreuses actions en matière de genre et de changements climatiques. La dynamique d'actions et l'implication des différents acteurs de divers secteurs démontrent une conscientisation et un engagement fort à défier les aléas climatiques qui vont en s'aggravant, tout en prenant en compte les questions de genre. Les structures et les autorités politiques sont conscientes de l'importance du nexus genre-climat et tentent d'intégrer ces derniers de manière transversale dans leur secteur d'activité. La synergie et la bonne collaboration des différents secteurs pour une action concertée ont contribué grandement à ce succès. Cependant, beaucoup reste à faire pour aller plus vite et plus loin. L'implication plus poussée des femmes dans la prise de décision sur ces sujets, mais aussi celle de la jeunesse, tout comme la mobilisation de financements plus conséquents permettront de continuer et d'amplifier les actions engagées et de contribuer ainsi à une adaptation efficace et inclusive.

Références

- Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique. (2023). Note de synthèse de l'Évaluation à mi-parcours de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques (SNGCC 2020–2024) de Côte d'Ivoire. Auteurs : Tiemoko D. et Kouassi V.
- UNICEF (2021). Leçons apprises et Bonnes pratiques. Études de cas par pays sur les activités de vaccination pendant la pandémie de COVID-19. <https://www.unicef.org/media/130001/file/Lessons-Learned-and-Good-Practices-Immunization-Activities-During-the-COVID-19-Pandemic-2021-FRENCH.pdf>

Cette note est le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Écologique de Côte d'Ivoire et le Réseau mondial de plans nationaux d'adaptation (PNA) hébergé au sein de l'Institut international du développement durable (IISD). Elle a été préparée grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada.

Citation suggérée :

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Écologique. (2023). *Intégration du genre dans le processus de plan national d'adaptation (PNA) de la Côte d'Ivoire entre 2018 et 2023 - Avancées, bonnes pratiques et leçons apprises*. Auteurs : Tiemoko D. et Kouassi V.

© Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique de Côte d'Ivoire, 2023



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :

